

# NOUVEAU CYCLE

**L**a CGT a signé un nouvel accord d'intéressement pour la période de trois ans couvrant les exercices fiscaux 2026-2027-2028. Cet accord entérine les progrès déjà faits lors du cycle précédant à savoir :

- **une répartition de l'enveloppe basée exclusivement sur la présence (donc équitable), alors que la CFE-CGC voulait de son côté revenir à une répartition en partie basée sur la rémunération ;**
- **un plafond sur la ligne correspond aux dotations aux amortissements qui restera à 8M€. Cette valeur avait été réhaussée par paliers lors de l'accord précédant.**

De nouvelles avancées ont également été obtenues :

- **La formule de calcul de l'enveloppe de départ ré-intègre (jusqu'à une valeur maxi de 350 K€) les éventuelles pénalités versées à Bionova en cas de livraisons insuffisantes. Il faut savoir que pour l'année 2025, ces pénalités ont coûté 1M€ à la Papète alors que le total des ventes à Bionova ne représentait que 4M€. Jamais ces informations n'auraient été obtenues sans la mobilisation de juin 2025 et le déclenchement par la CGT d'une expertise en comité de groupe, qui ont contraint la direction à dévoiler (enfin !) le contenu des conventions d'échange entre la**

**Alors que la CFE-CGC ne sait que pleurnicher pour avoir une plus grosse part d'un petit gâteau, la CGT se mobilise pour le faire grossir progressivement et le répartir équitablement.**

*Papète et Bionova.*

- **Sur proposition de la direction, les mécanismes de modulation (à la baisse) de l'enveloppe qui étaient basés sur divers critères (housekeeping, entretiens individuels, OEE, ...) sont supprimés. Le montant de l'enveloppe ne sera donc pas impacté négativement autrement que par la baisse du Résultat d'Exploitation (REX) en cas de mauvaise marche usine.**

Enfin, ce nouvel accord permettra une redistribution équitable d'une partie des richesses produites par notre travail, sur la base d'une enveloppe qui sera plus grande compte tenu de la nouvelle formule de calcul. Alors que la CFE-CGC ne sait que pleurnicher pour avoir une plus grosse part d'un petit gâteau, la CGT se mobilise pour le faire grossir progressivement et le répartir équitablement.

Avec notre stratégie, tout le monde est gagnant ! Merci qui ?



**En complément de ces nouvelles avancées obtenues, la CGT a rappelé que l'exigence des salariés est d'être correctement rétribués au travers du salaire, des droits qu'il ouvre et des garanties qu'il finance par le biais des cotisations sociales.**

Cette exigence sera au cœur des débats lors de la réouverture de la NAO en septembre, l'inflation galopant rognant chaque jour un peu plus notre « reste à vivre ».

Bonnes vacances à tous.